



Copilote, un nouveau regard sur le tutorat

Par Régis Roussel

(Le Quotidien de la formation n°822 du 21 février 2008)

Le dernier séminaire de travail du projet européen [Copilote](#) vient de se tenir à Florence les 14 et 15 février en présence des huit pays partenaires, qui se sont fixé comme objectif principal d'établir un référentiel européen de la fonction tutorale.

L'objectif sous-jacent est d'essayer d'enrayer le manque d'entrain des jeunes pour les métiers de la construction. Le pari du projet est donc d'imaginer et de définir une stratégie de communication avec les maîtres d'apprentissage, tuteurs et/ou formateurs pour leur donner les moyens et outils, d'accueillir les nouveaux entrants, restaurer la confiance mutuelle et développer l'envie de travailler ensemble.

Lancé en 2006, et porté par le CCCA-BTP, ce projet Leonardo en arrive ainsi à sa quatrième phase. La première consistait à faire un état des lieux des sources légales ou autres relatives à la fonction tutorale, et notamment savoir s'il existait une obligation de former. Un premier rapport relate ses résultats. La deuxième a reposé sur des enquêtes nationales menées auprès des trois groupes d'acteurs que sont les entreprises, les jeunes (apprentis) et les organismes de formation (le CFA). La troisième est le cœur du projet, à savoir la construction du référentiel indiquant les activités et compétences requises pour la fonction tutorale. Ce document déjà très avancé, est en cours de consultation ou validation auprès des acteurs concernés. La quatrième phase, enfin, consiste à trouver la « *bonne* » stratégie de communication qui permettra de promouvoir et d'accompagner la fonction tutorale en Europe.

« *Le vrai progrès, souligne Marek Lawinski, responsable du service formation continue et chargé des échanges européens au CCCA-BTB, est un changement d'approche. Les résultats des deux premières phases ont montré qu'il ne fallait pas rester sur une vision simple de la fonction tutorale basée sur la formation mais plutôt envisager cette fonction sous le prisme plus large de l'accompagnement* ».

Il ne s'agit pas de standardiser — dans le temps et dans le lieu — la fonction tutorale. Chaque pays pourra utiliser ce référentiel pour répondre à ses besoins en fonction de ses spécificités. Mais tous vont devoir remédier au constat issu également des premières phases de ce projet : réduire, si ce n'est faire disparaître, le « *choc des deux mondes* », celui de l'entreprise qui répond de plus en plus à une activité à court terme et celui de l'organisme de formation presque figé autour du concept pédagogique et didactique. C'est là qu'intervient le tuteur qui sera bientôt outillé et préparé pour cela, qu'il soit à Paris, Lisbonne ou Varsovie.

[Pour en savoir plus](#)

Régis Roussel est responsable de la mission Europe au Centre INFFO.